

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**VALLEIRY**

**PROCES-VERBAL**  
**REUNION DU 3 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Hélène ANSELME, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire.

**PRÉSENTS** : Mmes Hélène ANSELME, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Adjointes, Mmes Renée RICHARD, Elisabeth DEAL, Elodie POIRIER, Conseillères Municipales, Mmes Danielle MANIGAND, Bernadette JACQUEMOUD, Mrs Olivier MAZILLE et Raphaël MAHOT, Membres Extérieurs.

**POUVOIRS** : M. Claude LEPERS à Mme Elodie POIRIER, Mme Giovanna VANDONI à Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, Mme Alexandra DALLIÈRE à Mme Elisabeth DEAL.

**EXCUSÉ** : M. Alban MAGNIN.

**ABSENTE** : Mme Laurence OHEIX.

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

---

**1° - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;  
Considérant le Conseil d'Administration réuni en date du 11 mars 2025 ;

Mme Hélène ANSELME propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2025, dont chaque membre a été destinataire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 mars 2025.

**2° - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Madame Hélène ANSELME, rapporteur, présente les demandes de subventions formulées par deux associations, depuis la dernière réunion.

Entendu cet exposé, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'allouer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT ALLOUÉ
ASSOCIATION LES BALS MUNETTE	150.00 €

ASSOCIATION ARC-EN-CIEL DU GENEVOIS	1 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 650.00 €</b>

Mme Danielle MANIGAND, souligne que l'association Arc-en-Ciel distribuent des bons alimentaires aux personnes en difficulté. Elle a dû mal à comprendre cette initiative, étant donné que le but de cette association est d'organiser des activités afin de collecter des fonds.

Mme Hélène ANSELME, propose d'inviter les membres de l'association Arc-en-Ciel lors d'une prochaine réunion de CCAS afin qu'ils présentent l'association et son fonctionnement.

### **3° - AIDE AUX FAMILLES : PARTICIPATION FINANCIÈRE AU SÉJOUR CAMP D'ÉTÉ**

Mme Hélène ANSELME, rapporteur, expose qu'afin de permettre à des enfants de Valleiry de partir en camp cet été le souhait du CCAS est de mettre en place une participation financière pour les familles en difficultés, comme les années précédentes.

Le service animation vacances organise un mini camp d'été à Doussard au camping de la ferme de la Serraz au bord du lac d'Annecy pour les 6 – 10 ans du 15 au 18 juillet 2025.

5 places sont réservées aux enfants de Valleiry dont les parents ont un quotient familial dans les tranches de 0 à 1000 € et pour lesquels la participation du CCAS serait la suivante :

- Familles dans les tranches de quotient familial de 0 à 600 € : prise en charge totale ;
- Familles dans les tranches de quotient familial de 601 € à 1 000 € : participation à hauteur de 50%.

Entendu cet exposé, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de participer financièrement tel que proposé ci-dessus.

### **4° - AIDE AUX FAMILLES : PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX LICENCES JUDOKAS**

Mme Hélène ANSELME, rapporteur, expose que le club de judo de Saint-Julien-en-Genevois AGJ 74 souhaite mettre en place le « Judo solidaire » à compter de septembre 2025, afin de permettre l'accès à ce sport.

Ce programme sera ouvert à 20 jeunes sur le Dojo de Saint-Julien-en-Genevois, et à 10 jeunes sur le Dojo de Valleiry. Le club offre les frais d'inscription, les cours et l'équipement (environ 350 euros par judokas). Il est demandé au CCAS des communes de prendre en charge le montant de la licence de 46 euros par judokas.

Cette aide sera limitée pour 10 enfants maximum pour lesquels la participation du CCAS serait la suivante :

- Prise en charge de la licence de 46 euros par judoka ;
- Participation à hauteur de 100% pour les familles dont les tranches de quotients familiaux s'élèvent de 0 à 1 500 euros.

Entendu cet exposé, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE de participer financièrement tel que proposé ci-dessus.

### **5° - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **Abonnement UNCCAS :**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du contenu des services proposés dans l'offre d'abonnement de l'UNCCAS.

Les membres décident de maintenir cet abonnement.

#### Formation Premiers Secours Citoyen (PSC) :

Deux journées de formation aux gestes de premiers secours ont eu lieu le mercredi 7 mai et samedi 17 mai 2025.

Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX et M. Olivier MAZILLE qui ont participé, relèvent la très bonne qualité de ces formations.

Les membres du conseil d'administration demandent à prévoir des formations « recyclages » en 2026, afin de permettre aux personnes titulaires de la formation initiale de mettre à jour leurs connaissances.

#### Retour diverses assemblées :

##### ➤ ALFAA

L'assemblée générale de l'association ALFFA-GHS a eu lieu le 4 avril 2025 à Annemasse.

Mme Manigand explique que les collectes du Printemps, de denrées ont permis de récolter 13 tonnes de produits.

ALFAA remet une participation à la Banque Alimentaire Nationale. Le reste est distribué localement aux bénéficiaires.

La problématique rencontrée par cette association est le déplacement des bénéficiaires pour récupérer des denrées. Toutefois, un service de distribution semble compliqué à mettre en place car l'association devrait se munir d'un camion réfrigéré.

##### ➤ Accorderie du Genevois

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 mars 2025.

L'Accorderie compte 584 membres, dont 54 nouvelles personnes en 2024.

Au cours de l'année 2024, il y a eu 1 647 échanges.

L'association organise des temps conviviaux « Repair café », « L'atelier des gratuits », « Les ateliers numériques ». Des partenariats sont également mis en place avec le lycée Mme de Staël pour des actions ponctuelles.

##### ➤ ADMR Viry-Vuache

Mmes Hélène ANSELME et Danielle MANIGAND ont participé à l'assemblée générale qui a eu lieu le 16 mai 2025.

L'association rayonne sur 10 communes. Elle se compose de 13 responsables bénévoles, 29 salariées et 192 bénéficiaires sur la période.

En 2024, l'association a effectué 19 903 heures (+0,66% qu'en 2024).

L'association peine à recruter, ce qui engendre plus de 20 dossiers en attente.

Les actions à poursuivre ou à réaliser pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Recherche de nouveaux bénévoles ;
- Installation d'un nouveau logiciel VITALIS ;
- Acquisition d'un véhicule de service en boîte automatique.

Le fond de péréquation extrêmement élevé en 2023 (21 929 euros), s'élève à 3 618 euros en 2024. Cette nette baisse s'explique par une meilleure gestion de l'ensemble des ADMR de France.

L'ADMR fêtera ses 20 ans le 26 septembre 2025 à midi à la salle des fêtes de Jonzier-Epagny.

#### Octobre Rose :

La marche annuelle (boucle de 5 kms100) aura lieu le dimanche 12 octobre 2025. Cet évènement sera organisé en partenariat avec la MJC du Vuache.

Repas des Aînés :

Rappel de la date : dimanche 9 novembre 2025.

Mme Danielle Manigand demande s'il est encore possible de changer de thème, et de le remplacer par « Chapi-chapeau ». Les membres valident ce nouveau thème.

Prochaine réunion : mardi 16 septembre 2025 à 18H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures.

Le Président,  
Alban MAGNIN

Le secrétaire de séance,  
Renée RICHARD



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Renée Richard, the secretary of the meeting.